

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE BRIATEXTE

SARL TARN AMENAGEMENTS

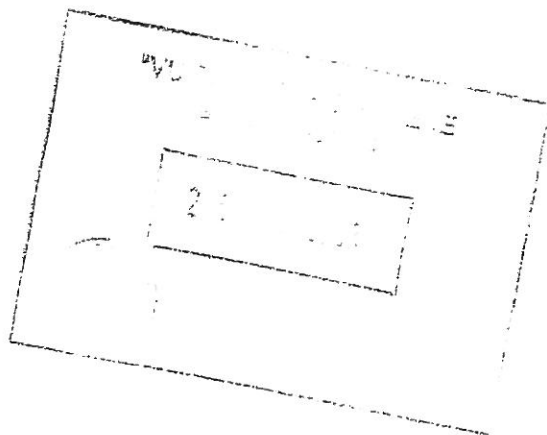
LOTISSEMENT " LES JARDINS DE LA PLAINE "

10- PROJET DE REGLEMENT

SEBA SUD-OUEST

Saudens  
81150 ROUFFIAC

Tél. : 05.63.36.51.03  
Fax : 05.34.60.96.81



## DISPOSITIONS GENERALES

Les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la zone AU de la commune de BRIATEXTE reste applicables.

Les dispositions suivantes complètent les articles du PLU.

### Complément à l'article AU 4 du PLU – Desserte par les réseaux – Eaux Pluviales :

Pour les lots n°1 à 25, il sera exigé un dispositif de stockage par parcelle d'une contenance minimale de 3 m<sup>3</sup>. Ce dispositif, à la charge des acquéreurs, sera étanche de type kipo éco ou similaire et devra être vider entre deux orages pour assurer son bon fonctionnement.

Pour le macrolot 1 ; il sera exigé un dispositif de stockage des eaux de ruissellement pouvant retenir un volume d'au moins 69 m<sup>3</sup>.

Pour le macrolot 2 ; il sera exigé un dispositif de stockage des eaux de ruissellement pouvant retenir un volume d'au moins 24 m<sup>3</sup>.

### Complément à l'article AU 6 du PLU - Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques :

Les constructions seront implantées à une distance au moins égale à 3,00 mètres de la limite de propriété des lots pour la voirie interne du lotissement.

